ARTICLE 1 - OBJET

Les présentes conditions générales de vente (ci-après, les « **CONDITIONS GENERALES DE VENTE** ») régissent la relation contractuelle entre, d'une part, **MON STADE**, enseigne de CLINICPROSPORT Société par Actions Simplifiée, au capital de 1 256 249, 60 euros €, identifiée sous le numéro 753 898 691(RCS Paris), dont le siège social est situé 5 rue Elsa Morante – 75013 PARIS et dont le numéro de Numéro de TVA est FR 47 753898691, représentée par son directeur général, dûment habilité à l'effet des présentes (ci-après désignée « **MON STADE** » ou la « **Société** »), et, d'autre part, tout client non professionnel souscrivant à un ou plusieurs services de **MON STADE** (ci-après désignés les « **Services** ») et ci-après désigné «L**'ADHERENT**», ainsi qu'à tout internaute qui accède au Site internet de la Société quel que soit le lieu où il se trouve et les modalités de sa connexion au Site (ci-après désigné « **l'Utilisateur** »).

Ces CONDITIONS GENERALES DE VENTE ne concernent pas les prestations délivrées en milieu professionnel.

Les CONDITIONS GENERALES DE VENTE et l'ensemble des informations contractuelles sont présentés sur le Site exclusivement en langue française.

MON STADE est libre de modifier les CONDITIONS GENERALES DE VENTE à tout moment. Il est donc conseillé à l'Utilisateur de se référer, régulièrement, à la dernière version des Conditions Générales disponible en permanence sur le Site et de l'imprimer. Toutefois, pour les Adhérents, les CONDITIONS GENERALES DE VENTE applicables au service souscrit sont celles en vigueur au moment de sa commande.

Toute condition, contraire aux CONDITIONS GENERALES DE VENTE, demandée par l'Utilisateur non acceptée par MON STADE est inopposable à cette dernière.

Le fait pour MON STADE ou l'Utilisateur de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des clauses des CONDITIONS GENERALES DE VENTE ne pourra en aucun cas être interprété comme valant renonciation, par MON STADE ou l'Utilisateur, à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites clauses.

La souscription de tout service par l'ADHERENT implique son adhésion aux présentes CONDITIONS GENERALES DE VENTE, dont il déclare avoir pris connaissance et qu'il accepte dans leur intégralité.

Ce document est complété par le REGLEMENT INTERIEUR consultable sur le Site et dans les locaux de MON STADE, dont L'ADHERENT déclare avoir pris connaissance et qu'il s'engage à respecter. Ce Règlement porte essentiellement sur les obligations de bonne conduite, d'hygiène et de sécurité que les adhérents ont le devoir de respecter.

ARTICLE 2 - DEFINITIONS

Dans les CONDITIONS GENERALES DE VENTE, les mots ou expressions commençant avec une majuscule ont la signification suivante :

Adhérent désigne toute personne physique âgée de plus de 18 ans, agissant à titre non professionnel, qui a souscrit un service auprès de MON STADE et a ainsi conclu un contrat d'adhésion avec cette dernière. Est réputée Adhérente la personne qui a souscrit et réglé le service commandé.

Dans le cas d'une Adhésion-cadeau (souscription à un service pour le compte d'un tiers), le bénéficiaire du service est indiqué dans le formulaire d'inscription et devient de fait l'Adhérent.

Site désigne le site internet « monstade.fr » exploité par MON STADE.

Service Clients désigne le service d'information et d'assistance mis en place par MON STADE à la disposition des Utilisateurs.

Utilisateur désigne toute personne ayant accès au Site, à titre non professionnel, quel que soit le lieu où elle se trouve et les modalités de sa connexion. L'Utilisateur peut donc être un Adhérent ou un internaute.

ARTICLE 3 - PRESENTATION DES SERVICES ET DISPONIBILITE

3.1 MON STADE commercialise les Services suivants, objet des présentes CONDITIONS GENERALES DE VENTE :

- Un examen d'analyse de la composition corporelle réalisé à l'aide d'un Scanner-Dexa.
- Des « Programmes initiaux » sous forme de « Personal tarining » ou d' « Atelier » qui comprennent un ensemble de prestations, en ce compris, mais non limité à, deux bilans de condition physique et motivation avec un Préparateur physique enseignant en activité physique adaptée – APA, et un nombre de séances d'entraînement encadrées selon une formule choisie par l'Adhérent.
- Des « Séances complémentaires » à souscrire sous forme d'abonnements ou de carnets.

L'Adhérent ne dispose que de l'accès aux services auxquels il a souscrit.

3.2 Chaque offre de services fait l'objet d'un descriptif figurant dans les locaux de MON STADE et sur le Site à partir de la rubrique « services » du menu. Ce descriptif mentionne les caractéristiques essentielles du service et la durée des prestations correspondantes.

Les services proposés sur le Site sont conformes à la législation française en vigueur et aux normes applicables en France. La responsabilité de MON STADE ne saurait être engagée en cas de non-respect de la législation d'un autre pays.

3.3 Les offres de services et leurs prix sont valables, à défaut d'indication de durée particulière, tant qu'ils sont visibles sur le Site.

Dans l'éventualité d'une indisponibilité d'un service pendant une durée de 30 jours après sa souscription par l'Adhérent, sauf dans les cas de force majeure prévus à l'article 14 ci-dessous,

ce dernier en sera averti immédiatement et aura la possibilité d'annuler ou d'échanger le service souscrit en contactant le Service Clients dont les coordonnées figurent à l'article 19 ci-dessous. En cas d'annulation, le remboursement des sommes versées par l'Adhérent s'effectuera au plus tard dans les 14 jours à compter du paiement du prix du service annulé.

ARTICLE 4 – PROCESSUS DE COMMANDE D'UN SERVICE

4.1 Toute personne physique majeure et juridiquement capable peut souscrire aux services proposés sur Site et ainsi devenir Adhérent.

Les mineurs de plus de 16 ans peuvent également devenir Adhérent à la condition qu'ils aient préalablement obtenu du (des) titulaire(s) de l'autorité parentale les concernant, l'autorisation de le faire et que le (les) titulaire(s) de l'autorité parentale a (ont) accepté d'être garant(s) du respect par le mineur des Conditions Générales.

Toute utilisation du Site par un mineur est effectuée sous l'entière responsabilité du (des) titulaire(s) de l'autorité parentale sur le mineur concerné.

4.2 Pour passer sa commande, l'Adhérent doit avoir rempli l'ensemble des champs obligatoires figurant dans les formulaires proposés.

A cet égard, il s'engage à fournir des informations vraies, exactes et complètes et à les tenir à jour sans délai.

Afin d'informer MON STADE des modifications apportées aux données qu'il lui a communiquées lors son inscription et la création de son Compte :

- pour les données de facturation et d'état civil, l'Adhérent peut procéder lui-même à leur modification en se rendant directement dans la rubrique nommée « Mon compte » sur le Site,
- pour les données relatives à son état de santé, l'Adhérent est tenu d'informer le personnel médical et sportif de MON STADE de toute modification de son état de santé en prenant contact avec le Service Clients dont les coordonnées figurent à l'article 19 ci-dessous.

MON STADE n'a pas les moyens techniques ni l'obligation de s'assurer de l'exactitude des données communiquées par ses Adhérents, et ne saurait être tenue responsable de toute déclaration frauduleuse, erronée ou non demandée et de leurs conséquences éventuelles.

Dans l'hypothèse où l'Adhérent fournirait des informations fausses, inexactes, périmées ou incomplètes, MON STADE est en droit de refuser sa souscription à un service, de la suspendre ou encore de la résilier dans les conditions visées à l'article 11.4.2.

4.3 Le processus de commande d'un service est le suivant :

- Choix du service adapté à l'objectif et aux besoins de l'Adhérent, après avoir impérativement pris connaissance au préalable des descriptifs des services disponibles sur le Site (rubrique « nos services »), par téléphone au 01 44 23 30 00, ou dans les locaux de MON STADE ;
- Souscription au service choisi soit : (i) à l'accueil de MON STADE du 1 rue Elsa Morante 75013 PARIS, (ii) soit sur le Site ;
- Inscription en qualité d'Adhérent en remplissant le formulaire d'inscription,
- Acceptation des CONDITIONS GENERALES DE VENTE par l'Adhérent et signature du contrat d'abonnement ;
- Choix du mode de paiement,
- Pour les commandes effectuées sur le Site : validation du contenu du panier en cliquant sur le bouton « payer pour commander »,
- Pour les commandes effectuées sur le Site : confirmation de la commande en cliquant sur le bouton « valider ma commande » et acceptation des CONDITIONS GENERALES DE VENTE,
- Validation du paiement,
- Réception, dans les meilleurs délais, d'un premier courriel de bienvenue confirmant l'inscription de l'Adhérent et lui communiquant son identifiant et son mot de passe temporel lui permettant d'accéder à son Compte,
- Réception d'un deuxième courriel adressé par MON STADE confirmant la commande et le paiement.

En cas de commande sur le Site, et avant de cliquer sur le bouton « valider ma commande », l'Adhérent pourra visualiser lors de ces différentes étapes le détail de sa commande et son prix total et revenir aux pages précédentes pour corriger d'éventuelles erreurs ou éventuellement modifier sa commande.

En cas de non validation de la commande par l'Adhérent, le contenu du panier reste accessible pendant une durée de 2 mois permettant ainsi le cas échéant sa validation ultérieure.

4.4 La commande ne devient définitive que lorsqu'elle a fait l'objet d'une confirmation de MON STADE par l'envoi du courriel de confirmation de la commande (reprenant les informations contractuelles et les CONDITIONS GENERALES DE VENTE) à l'adresse électronique que l'Adhérent lui aura communiquée.

L'archivage des confirmations de commande électroniques adressées aux Adhérents est effectué par MON STADE sur un support fiable et durable. Elles peuvent être demandées en écrivant au Service Clients dont les coordonnées figurent à l'article 19 ci-dessous ou consultées sur le Compte de l'Adhérent.

4.5 MON STADE se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande de service d'un Utilisateur :

- avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'un service antérieur,
- qui n'aurait pas dans le passé respecté les dispositions des CONDITIONS GENERALES DE VENTE ou du Règlement intérieur de MON STADE,
- si les informations nécessaires au règlement du service souscrit et/ou à sa réalisation sont erronées ou ne sont pas vérifiables.

ARTICLE 5 - TARIFS ET CONDITIONS DE REGLEMENT

5.1 Les prix des services figurent sur le Site et sont accessibles depuis la

rubrique « services » du menu, et dans les locaux de MON STADE.

5.2 Les prix des services sont indiqués en euros toutes taxes comprises (TTC).

Le montant total dû par l'Adhérent est transmis à celui-ci avant tout paiement et figure, en fonction de la méthode de commande, sur la facture qui lui est remise, sur la page de confirmation de sa commande et sur l'email de confirmation de sa commande.

Le prix de vente des services est celui en vigueur au jour de leur commande par l'Adhérent et doit être réglé en euros quelle que soit l'adresse de facturation de l'Adhérent.

5.3 MON STADE se réserve le droit de modifier le prix des services à tout moment. Toutefois, les services seront facturés sur la base des prix en vigueur au jour de la commande de l'Adhérent.

5.4 pour acquitter le montant du service souscrit, l'Adhérent peut payer la totalité de sa commande :

- soit par carte bancaire, directement sur le Site, à partir du système de paiement à distance par cartes bancaires CIC-CM (paiement sécurisé certifié et garanti par l'établissement bancaire). Le débit de la carte est alors effectué dès la prise de commande ;
- soit par chèque bancaire libellé à l'ordre de « CLINICPROSPORT » ou carte bancaire, en se présentant directement à l'Accueil de MON STADE au 1 rue Elsa Morante – 75013 PARIS aux horaires d'ouverture de 10 h à 19 h, sauf le samedi et le dimanche ;
- soit par chèque libellé à l'ordre de « CLINICPROSPORT » et adressé par voie postale, avec le formulaire de paiement par chèque téléchargé sur le Site et imprimé, à MON STADE SAS, 5 rue Elsa Morante – 75013 PARIS.

En cas de règlement par chèque, la commande ne sera traitée qu'à réception du chèque dont l'encaissement sera effectué immédiatement. En conséquence, la prise d'effet du service commencera à courir à compter de la réception du chèque et peut donc être modifié par rapport à celui mentionné au jour de la passation de la commande. Il en sera de même, en cas de règlement par carte bancaire dans les locaux de MON STADE.

5.5 En cas de paiement des services dans les locaux de MON STADE ou adressé par voie postale, MON STADE pourra accepter, sous certaines conditions, un règlement étalé et sans frais selon les modalités suivantes :

- Pour tout achat inférieur à 500 € TTC, règlement en 2 fois avec règlement de 50 % du prix TTC du service à l'inscription et solde au 1er jour ouvré du mois suivant.
- Pour tout achat supérieur à 500 € TTC, règlement en 3 fois avec règlement de 40 % du prix TTC du service à l'inscription, 30 % 30 jours plus tard et paiement du solde 60 jours après l'inscription.

5.6 Une facture est remise à l'Adhérent :

- en cas de règlement par carte bancaire directement sur le Site, de manière automatique par courriel électronique ;
- en cas de règlement dans les locaux de MON STADE, de manière automatique après paiement du service.

5.7 Enfin, en cas de retard ou de défaut de paiement, MON STADE pourra suspendre, de plein droit et sans préavis, les services en cours et désactiver le Compte de l'Adhérent jusqu'à la régularisation de la situation, sans préjudice de toute autre voie d'action et de la résiliation des services dans les conditions prévues à l'article 11.4.2 ci-dessous.

L'Adhérent sera informé par courrier électronique de la suspension de son ou ses services.

MON STADE se réserve également le droit d'inscrire l'Adhérent sur son fichier recouvrement contentieux « incidents de paiement », dans le strict respect des dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et à la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles. Cette inscription empêchera l'Adhérent de bénéficier à l'avenir des services proposés par MON STADE.

ARTICLE 6 – DROIT DE RETRACTATION

6.1 L'Adhérent dispose d'un délai de 15 jours francs pour se rétracter, sans motif, ni frais, à compter de la réception du courrier électronique de MON STADE lui confirmant la validation de sa commande dans les conditions visées à l'article 4.4 ci-dessus.

Le droit de rétractation peut s'exercer dès la passation de la commande, avant même la réception du courrier électronique de MON STADE confirmant sa validation.

6.2 Lorsque le délai de 15 jours expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

6.3 Seul le prix du service déjà payé par l'Adhérent sera remboursé. Ce remboursement s'effectuera dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 14 jours suivant la date de réception par MON STADE de la notification de l'exercice du droit de rétractation par l'Adhérent.

Toutefois, ce droit de rétractation ne peut être exercé si l'Adhérent a donné, au moment de sa commande, son accord exprès afin que le service souscrit commence avant l'expiration de ce délai de rétractation de 15 jours et a renoncé expressément à son droit de rétractation.

6.4 L'Adhérent peut exercer son droit de rétractation par l'envoi d'un formulaire type de rétractation ou de toute autre déclaration dénuée d'ambiguïté et exprimant sa volonté de se rétracter à l'adresse suivante : MON STADE, 5 rue Elsa Morante – 75013 PARIS. Un courriel pourra également être adressé à MON STADE à l'adresse suivante **:** contact @monstade.fr.

Le remboursement du prix du service déjà payé se fera selon le mode de paiement initial utilisé par l'Adhérent au moment de sa commande.

ARTICLE 7 – PRISE D'EFFET DU SERVICE SOUSCRIT - CONTRAT D'ADHESION

7.1 Le règlement du service souscrit, et le cas échéant l'acceptation des modalités d'étalement du paiement, manifeste la conclusion d'un contrat d'adhésion entre l'Adhérent et MON STADE dont la durée dépend du service souscrit.

Les services à durée déterminée ne sont pas renouvelables par tacite reconduction.

Au terme de la période souscrite et à défaut d'avoir souscrit un nouveau service, le service et le contrat d'adhésion cessent de plein droit.

7.2 Si la prise d'effet du service n'a pas été réalisée dans les 60 jours suivant la réception par MON STADE du Questionnaire d'information visé à l'article 9.2 dûment rempli par l'Adhérent, la souscription au service pourra être annulée par l'Adhérent, sauf dans les cas de force majeure prévus à l'article 14, en adressant une lettre recommandée avec demande d'avis de réception à MON STADE, 5 rue Elsa Morante – 75013 PARIS**.**

L'Adhérent pourra alors obtenir le remboursement du service souscrit dans un délai inférieur ou égal à 14 jours suivant l'envoi de sa lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

7.3 L'Adhérent déclare lors de la conclusion du contrat d'adhésion s'engager à prendre toute précaution nécessaire pour sa santé, sa sécurité et son hygiène et à respecter les consignes délivrées par MON STADE en ce sens et telles qu'elles pourraient être rappelées, le cas échéant, par voie d'affichage ou par tout autre document tel que le Règlement intérieur.

L'Adhérent reconnaît également avoir souscrit aux services proposés par MON STADE en toute indépendance et connaissance de cause :

- après avoir défini ses propres objectifs et ses besoins personnels,
- après avoir pris connaissance des descriptifs des services disponibles sur www.monstade.fr (rubrique « nos services »),

et après avoir pris le cas échéant des informations complémentaires auprès du Service Clients de MON STADE comme il y est invité.

Sauf opposition de sa part, l'Adhérent est membre du Club MON STADE pendant 12 mois à compter de la date de prise d'effet de son contrat d'adhésion, ce qui lui permet de bénéficier de droits préférentiels (remises, conférences gratuites …) quelle que soit la durée du (des) service(s) souscrit(s).

7.4 L'Adhérent ne peut céder ou transférer à quiconque de quelque manière que ce soit à titre gratuit ou onéreux le(s) service(s) souscrit(s) qu'il a souscrit(s) et son contrat d'adhésion.

ARTICLE 8 – MODIFICATION DU CONTRAT D'ADHESION

8.1 L'utilisation des services, à titre gratuit ou payant, est conditionnée par l'absence de toute contre-indication médicale (voir descriptifs des services disponibles sur le Site (rubrique « services).

Compte tenu de l'impossibilité pour les équipes de MON STADE de vérifier, préalablement à son inscription en ligne ou sur place, l'adéquation du service souscrit avec les objectifs et les capacités (état de santé, condition physique, assiduité à l'entraînement, etc.) de l'Adhérent, ce dernier est responsable du choix du service qu'il a sélectionné après avoir pris connaissance des descriptifs fournis par MON STADE.

Il appartient donc à l'Adhérent de prendre les précautions nécessaires pour s'assurer qu'il est en bonne santé et qu'il est physiquement capable de pratiquer les bilans et programmes proposés par MON STADE.

8.2 Etant donné que MON STADE met en place des moyens pour évaluer le profil des Adhérents à chaque étape de leur parcours (Questionnaire d'informations rempli par l'Adhérent après son inscription et préalablement à son bilan de condition physique, suivi régulier lors des séances d'entraînement éducatif) et que les équipes de MON STADE ont un devoir d'information voire d'alerte à l'égard des Adhérents, une modification du service souscrit et du contrat d'adhésion pourra être proposée à l'Adhérent, qui est libre de l'accepter ou de la refuser. Cette proposition de modification sera en tout état de cause motivée par la conviction des équipes de MON STADE que le service initialement souscrit n'est pas en adéquation avec l'objectif et/ou les capacités (santé, condition physique, assiduité, etc.) de l'Adhérent.

8.2.1 Si l'Adhérent accepte la proposition de modification de service :

Cas 1 : la modification de service n'engendre pas de modification de prix (sur la base des grilles tarifaires présentes sur le Site) : la souscription du nouveau service annule et remplace le précédent service commandé et un nouveau contrat d'adhésion est conclu.

Cas 2 : la modification de service engendre une modification de prix :

>> Baisse de prix : MON STADE rembourse à l'Adhérent la différence entre le nouveau prix et le prix initialement réglé, déduction faite des prestations éventuellement déjà consommées. La souscription du nouveau service annule et remplace alors le précédent service commandé et un nouveau contrat d'adhésion est conclu.

>> Hausse de prix : MON STADE propose à l'Adhérent de s'acquitter de la différence entre le nouveau prix et le prix initialement réglé :

Si l'Adhérent l'accepte : il règle le solde du nouveau prix et un nouveau contrat d'adhésion annule et remplace le précédent.

Si l'Adhérent refuse : voir l'article 8.2.2 ci-après.

8.2.2 Si l'Adhérent refuse la proposition de modification de service :
Cas 1 : la sécurité de l'Adhérent n'est pas en jeu : le contrat d'adhésion n'est pas modifié et l'Adhérent poursuit son parcours en bénéficiant des prestations et droits souscrits initialement.
Cas 2 : la sécurité de l'Adhérent est en jeu : le Contrat d'Adhésion est résilié dans les conditions visées à l'article 11.4.1 ci-dessous. Il sera alors procédé au remboursement des sommes perçues par MON STADE dans un délai de 14 jours, déduction faite des prestations et droits déjà consommés par l'Adhérent.

ARTICLE 9 – PRISE DE RENDEZ-VOUS ET ANNULATION

9.1 Prise de rendez-vous et annulation par l'Adhérent

Les services de MON STADE fonctionnent sur la base de prise de rendez-vous. Les prestations sont réservées pour des dates fermes. En conséquence, des règles d'annulation s'appliquent, y compris lorsque le service est reporté à une date ultérieure.

Services	**Modalités de prise de rendez-vous**	**En cas d'annulation**	**En cas d'annulation**
Séance d'entraînement	Par l'Adhérent directement sur l'espace personnel sécurisé de son Compte, rubrique « Mon entraînement ».	Annuler (ou reporter) avec l'outil « Agenda » de l'espace personnel sécurisé du Compte**.** .	En cas d'annulation moins de 3 heures avant le rendez-vous, la séance sera considérée comme perdue et non remboursable à l'ADHERENT. Le nombre de reports effectués par l'ADHERENT dans des délais conformes aux présentes CONDITIONS GENERALES DE VENTE n'est pas limité.

9.2 Annulation par MON STADE

MON STADE se réserve la possibilité d'annuler ou d'interrompre les rendez-vous pris par l'Adhérent en cas de force majeure qui sera justifiée auprès de l'ADHERENT. C'est le cas notamment lorsque l'ADHERENT se présente en séance après une absence de plus de 6 mois, ce qui déclenche une procédure de validation de la capacité de l'ADHERENT à suivre le programme d'entraînement initialement proposé. Aucune somme ne sera due par l'Adhérent, aucune séance ne sera décomptée à l'Adhérent.

ARTICLE 10. BILANS

MON STADE commercialise des Programmes incluant des séances réalisées en PERSONAL TRAINING ou ATELIER.

Chez MON STADE, chaque programme d'entraînement repose sur une évaluation individuelle de la condition physique et des motivations, permettant de définir des objectifs et des exercices adaptés aux capacités et aux besoins de chacun.

Lors du premier achat, un Bilan initial est inclus dans le Programme. Afin de suivre les progrès réalisés et de faire évoluer les programmes, un nouveau Bilan (Bilan de Poursuite) est réalisé tous les douze mois.

Ce bilan est obligatoire pour poursuivre l'accompagnement au-delà de cette période. Il fait l'objet d'une facturation dont le montant est communiqué au préalable.

Il est également possible de souscrire à un Bilan de suivi pour faire le point à quelque étape du parcours que ce soit.

ARTICLE 11 – CONSENTEMENT PARTICULIER AUX TESTS PHYSIQUES ET AUX SEANCES REALISES DANS LE CADRE DES SERVICES

11.1 La souscription des Services visés par les présentes CONDITIONS GENERALES DE VENTE implique la réalisation de tests physiques lors des Bilans (Initial, Poursuite, ou Suivi) et la pratique d'activité physique adaptée en séances.

11.2 Avant la réalisation des tests et la participation aux séances, l'ADHERENT peut s'informer sur le contenu de ces services, sur leur intérêt et sur les risques éventuels dans une Notice d'information disponible sur le Site.

11.3 Une fois informé, l'ADHERENT disposera d'un délai de réflexion minimum de 24 heures pour retourner à MON STADE via le Questionnaire d'information un formulaire de consentement dûment complété, aux termes duquel il s'engage à bénéficier des services en toute conscience et en ayant été parfaitement informé des risques potentiels.

ARTICLE 12 – RESILIATION –SUSPENSION

12.1 Sous réserve de l'application des dispositions des articles 11.3 et 11.4, les services sont à durée déterminée et ne peuvent en principe être résiliés avant leur terme.

Toutefois, l'Adhérent pourra résilier le service souscrit, à tout moment, en respectant un préavis de 8 jours, pour motif légitime dûment prouvé l'empêchant définitivement de bénéficier des prestations du service souscrit : maladie, accident grave, décès, grossesse, chômage, déménagement ou mutation professionnelle.

Dans ces cas précis, il sera alors opéré un reversement des sommes perçues par MON STADE, déduction faite des prestations et droits déjà consommés par l'Adhérent, sur la base des tarifs en vigueur au jour de la souscription du service.

12.2 De même, l'Adhérent dispose de la possibilité de suspendre l'exécution du service souscrit s'il est momentanément empêché pour les raisons listées à l'article 11.1 ci-dessus.

Dans ce cas, l'Adhérent bénéficiera, sans frais supplémentaire, d'une prolongation de la durée du service souscrit et de son contrat d'adhésion.

12.3 L'Adhérent peut résilier, de plein droit et sans qu'une action judiciaire soit requise, le service souscrit en cas de manquement grave par MON STADE à ses obligations, 15 jours après l'envoi d'une mise en demeure d'exécuter, signifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception restée sans effet. Cette lettre recommandée avec accusé de réception devra être adressée au Service Clients dont les coordonnées figurent à l'article 19. L'Adhérent pourra alors obtenir le remboursement dans un délai inférieur ou égal à 14 jours suivant la réception par MON STADE de sa lettre recommandée avec demande d'avis de réception, des sommes perçues par MON STADE, déduction faite des prestations et droits déjà consommés par l'Adhérent et à l'exclusion de toute autre indemnité ou dommages-intérêts.

12.4 MON STADE pourra résilier le service souscrit par l'Adhérent dans les cas suivants :

12.4.1 Pour des raisons médicales rendant impossible l'utilisation du service souscrit par l'Adhérent.

En effet, compte tenu de l'impossibilité pour les équipes de MON STADE de vérifier, préalablement à l'inscription en ligne ou sur place de l'Adhérent, l'adéquation du service souscrit avec les objectifs et les capacités (état de santé, condition physique, assiduité à l'entraînement, etc.) de l'Adhérent, ce dernier est responsable du choix du service qu'il a sélectionné après avoir pris connaissance des descriptifs fournis par MON STADE sur le Site et s'être renseigné, le cas échéant, auprès du Service Clients.

Deux cas peuvent se présenter :

Cas 1 : Souscription du service non validée avant le Bilan de condition physique

Dans le parcours proposé, MON STADE met en place des moyens pour évaluer le profil (état de santé, contre-indications, condition physique, etc.) de l'Adhérent à

chaque étape, et notamment avant le Bilan de condition physique :

- Par la nécessité pour l'Adhérent de fournir une Prescription d'activité physique adaptée ou un Certificat d'absence de contre-indication établi un son médecin,
- Par un questionnaire d'information rempli par l'Adhérent en ligne après son inscription,
- Par une notice d'information et un formulaire de consentement, comme indiqué à l'article 10 ci-dessus,
- Par des tests physiques et un entretien avec le personnel qualifié de MON STADE.

Selon les données recueillies et en dépit du règlement par l'Adhérent du service souscrit, MON STADE se réserve le droit pour des raisons médicales de ne pas valider la souscription du service. Le contrat d'adhésion est alors résilié de plein droit et sans délai et l'Adhérent est remboursé sans délai de l'intégralité du montant réglé.

Cas 2 : Souscription du service résiliée après le Bilan de condition physique

Si l'état de santé de l'Adhérent évolue après le Bilan de condition physique et ne lui permet plus de continuer à bénéficier des prestations, MON STADE résiliera, de plein droit et sans délai, le service souscrit. L'Adhérent sera alors remboursé au prorata des séances restant à effectuer déduction faite des séances déjà réalisées, sur la base des tarifs en vigueur au jour de la souscription du service.

Toutefois et si l'Adhérent en est d'accord, MON STADE pourra lui proposer de décaler l'exécution dans le temps des prestations jusqu'au retour à un état de santé compatible avec l'exécution du service souscrit, dûment justifié par un certificat médical.

12.4.2 Pour inexécution par l'Adhérent de ses obligations

MON STADE se réserve également le droit de résilier, de plein droit et sans qu'aucune action judiciaire ne soit requise, tout service souscrit et contrat d'adhésion :

- En cas de manquement grave de l'Adhérent à l'une des clauses des Conditions Générales, 15 jours après l'envoi à l'Adhérent d'une mise en demeure d'exécuter, signifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, restée sans effet.
- En cas de violation par l'Adhérent de l'une quelconque des dispositions du Règlement intérieur de MON STADE. La notification de cette résiliation sans préavis réception sera effective à réception par l'ADHERENT de la lettre recommandée avec demande d'avis de réception de MON STADE lui exposant les motifs de la résiliation et l'informant, le cas échéant, de son inscription sur sa liste « contrevenants » dans le respect des dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 Informatique et Libertés et à la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles . Pour plus de détails, voir ci-dessous « Accès aux services et aux installations ».

Dans les cas de résiliation visés au présent article 11.4.2, l'Adhérent restera tenu du paiement des sommes contractuellement dues si les prestations avaient pu être exécutées jusqu'à leur terme.

12.5 Effets de la cessation du service souscrit

L'arrivée du terme ou la résiliation du service souscrit entraîne immédiatement et de plein droit :

- La résiliation du contrat d'adhésion dans la mesure où sa durée est liée à celle du service souscrit,
- L'impossibilité d'accéder aux installations et locaux de MON STADE,

ARTICLE 13 – DECLARATION ET ASSURANCE

13.1 En application de l'Article R. 322-1 du Code du sport, MON STADE a déclaré son activité auprès de la Direction départementale de la Cohésion sociale, Pôle Jeunesse et Sport le 20 juin 2013 sous le numéro 07513ET0127. Un récépissé de cette déclaration est affiché dans chaque espace MON STADE de la rue Elsa Morante – 75013 PARIS.

13.2 La responsabilité civile de MON STADE, de ses préposés et des Adhérents est couverte par le contrat AXA N° 0000011076199104.

La responsabilité de MON STADE ne pourra être recherchée en cas d'accidents résultant de la non-observation des consignes de sécurité ou de l'utilisation inappropriée des appareils par l'Adhérent.

L'Adhérent a la possibilité de souscrire une assurance personnelle complémentaire auprès de la compagnie d'assurance de son choix.

En cas d'accident engageant la responsabilité de MON STADE, l'Adhérent est tenu d'en faire la déclaration dans un délai de 48 heures au Service Clients de MON STADE par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

ARTICLE 14 – ACCES AUX INSTALLATIONS DE MON STADE

L'accès aux services et installations de MON STADE est réglementé et suppose le strict respect par l'Adhérent du Règlement intérieur de MON STADE tel que approuvé lors de la souscription du service en ligne ou dans les locaux de MON STADE, et en tout état de cause porté à la connaissance de l'Adhérent par voie d'affichage dans les espaces MON STADE et sur le Site.

L'Adhérent s'engage par conséquent à respecter en toute circonstance et à tout moment les consignes de bonne conduite, d'hygiène et de sécurité qui pourraient lui être données par le personnel de MON STADE et telles qu'elles pourraient, le cas échéant, être rappelées par voie d'affichage ou sur tout document commercial.

A défaut et sans préjudice des recours que pourrait exercer MON STADE en réparation du préjudice subi, MON STADE se réserve le droit de prendre toute mesure utile visant à faire respecter par l'Adhérent les présentes dispositions et notamment d'exclure des installations l'Adhérent, de résilier le service souscrit et son contrat d'adhésion, de plein droit et sans formalité, avec effet immédiat, , dans les conditions visées à l'article 11.4.2.

ARTICLE 15 – FORCE MAJEURE

Ni l'Adhérent ni MON STADE ne seront tenus responsables l'un envers l'autre de la non-exécution ou d'un retard dans l'exécution d'une obligation contenue dans les CONDITIONS GENERALES DE VENTE t/ou dans le contrat d'adhésion, consécutif à la survenance d'un cas de force majeure, tel que reconnue par la jurisprudence des tribunaux français.

Le cas de force majeure suspend les obligations nées des CONDITIONS GENERALES DE VENTE et/ou du contrat d'adhésion pendant toute sa durée.

Toutefois, si le cas de force majeure a une durée d'existence supérieure à 30 jours, le service souscrit pourra être résilié par l'Adhérent par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée au Service Clients et il sera procédé au remboursement des sommes perçues par MON STADE dans un délai de 14 jours, déduction faite des prestations et droits déjà consommés par l'Adhérent.

ARTICLE 16 – PROPRIETE INTELLECTUELLE

De même, l'Utilisateur s'engage à utiliser les services proposés par MON STADE et l'ensemble des informations portées à sa connaissance de manière à ce que cette utilisation ne constitue pas une concurrence déloyale.

Les marques de MON STADE ainsi que les logos figurant sur le Site sont des marques déposées. Toute reproduction totale ou partielle de ces marques ou de ces logos est strictement interdite.

Les Utilisateurs ne peuvent mettre en place un lien hypertexte en direction du Site sans l'autorisation écrite et préalable de MON STADE.

ARTICLE 17 - GARANTIE ET LIMITATION DE RESPONSABILITES

17.1 MON STADE s'efforce d'assurer l'exactitude et la mise à jour des informations diffusées sur le Site. MON STADE ne peut toutefois garantir l'actualité, l'exactitude et l'exhaustivité de l'ensemble des informations, publicités et autres données présentes sur le Site, qu'elles soient fournies par MON STADE, par ses partenaires ou par tout tiers ni que les services proposés répondront à toutes les attentes de l'Utilisateur.

De même, si l'Utilisateur contracte avec des annonceurs présents sur le Site, MON STADE n'assume aucune obligation concernant la délivrance des produits et services proposés par ses partenaires commerciaux.

En conséquence, aucune information qu'elle soit orale ou écrite, obtenue par l'Utilisateur de MON STADE ou lors de l'utilisation du Site n'est susceptible de créer des garanties non expressément prévues par les Conditions Générales.

17.2 MON STADE fera également ses meilleurs efforts pour permettre l'accès, la consultation, l'utilisation du Site conformément aux règles d'usage de l'Internet. Toutefois, MON STADE ne peut garantir que le Site sera exempt d'anomalies, de virus, d'erreurs ou de bugs, ni que ceux-ci pourront être corrigés, ni que le Site fonctionnera sans interruption ou panne, ni encore qu'il sera compatible avec tout matériel informatique ou configuration particulière.

Le Site est accessible 24h sur 24, 7 jours sur 7, sauf en cas de force majeure ou de survenance d'un événement hors du contrôle de MON STADE et sous réserve des éventuelles pannes et d'interventions de maintenance nécessaires au bon fonctionnement du Site.

Les interventions de maintenance pourront être effectuées sans que les Utilisateurs aient été préalablement avertis.

L'Utilisateur déclare accepter les caractéristiques et les limites de l'Internet, et en particulier ses performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des données et les risques liés à la sécurité des communications.

A cet égard, l'Utilisateur reconnaît que :

- Son utilisation du Site se fait à ses risques et périls ; le Site lui est accessible « en l'état » et en fonction de sa disponibilité,
- tout matériel téléchargé par l'Utilisateur ou obtenu de toute autre manière lors de l'utilisation du Site, l'est à ses risques et périls,
- L'Utilisateur est seul responsable pour tout dommage subi par ses terminaux ou toute perte de données consécutifs au téléchargement ou à la consultation du Site,
- Il lui appartient donc de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels de la contamination par des éventuels virus circulant à travers le Site,
- l'Utilisateur est seul responsable de l'utilisation qu'il fait du Site,
- la communication de toute information jugée confidentielle est faite sous sa propre responsabilité,
- il appartient à l'Utilisateur de prendre toutes mesures nécessaires pour s'assurer que les caractéristiques techniques de son équipement lui permettent la consultation du Site.

17.3. En conséquence et dans les limites permises par la loi, MON STADE ne pourra être tenue responsable de tout type de dommage prévisible ou imprévisible, matériel ou immatériel (incluant la perte de profit ou d'opportunité …) subi par l'Utilisateur et découlant de l'utilisation ou de l'impossibilité totale ou partielle d'utiliser le Site et les services souscrits.

ARTICLE 18 – PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

18.1 L'Utilisateur peut visiter le Site sans communiquer son identité ou quelque information que ce soit le concernant. Cependant, la communication d'informations personnelles est nécessaire si l'Utilisateur souhaite correspondre avec MON STADE ou souscrire à un service.

MON STADE ne collecte aucune information concernant l'Utilisateur à son insu et sans son accord.

18. 2 MON STADE a recours à différents logiciels

>> Système de gestion de dossier client et de réservation en ligne pour les salles de sport : MON STADE utilise le logiciel « www.resamania.fr », édité par SYNODIA, Société par actions simplifiée,

immatriculée au RCS de Lille Métropole (Numéro 479 490 898)
Adresse du siège 41 rue du Général de Gaulle 59110 La Madeleine.
>> Système de paiement en ligne : Le système d'achat en ligne est totalement dissocié du Système d'information et de l'Espace personnel sécurisé des Adhérents. MON STADE utilise une solution de paiement en ligne fournie par la banque CIC où toutes les transactions sont sécurisées. Il n'y a aucun lien entre le mot de passe et le règlement par carte bancaire.
>> Système de recueil et traitement des données d'ordre médico-sportive : MON STADE développe le logiciel FIITms qui permet de gérer les dossiers de façon efficace, efficiente et sécurisée, en conformité avec les réglementations en vigueur. Les informations sont déposées auprès de la société Claranet (https://www.claranet.fr/infogerance/hds-esante), titulaire de l'Agrément Hébergeur de Données de Santé (AHDS) délivré par le Ministre en charge de la Santé, en application des dispositions de l'article L.1111-8 du Code de la Santé Publique.

18.3 MON STADE s'efforce de protéger la vie privée des Utilisateurs et des Adhérents en respectant la réglementation en vigueur à cet égard. Ainsi, la collecte et le traitement des données personnelles des Utilisateurs ont été déclarés auprès de la CNIL.
Les informations et données concernant les Adhérents sont nécessaires à la gestion des services souscrits et aux relations commerciales avec MON STADE. Les données identifiées par un astérisque sur le formulaire d'inscription en ligne sont indispensables au traitement de la commande de services passée sur le Site par les Utilisateurs. En leur absence, MON STADE n'est pas en mesure d'assurer l'enregistrement du service commandé et/de gérer le suivi de celui-ci ni de traiter les messages et demandes d'information de l'Utilisateur. MON STADE ne divulgue ces informations à aucun tiers, à l'exception du numéro « ID » attribué à l'Adhérent lors de son inscription qui est utilisé par les personnels de MON STADE pour accéder au dossier d'inscription et aux informations nominatives de l'Adhérent. Chaque membre de l'équipe MON STADE **:**

- Dispose de droits différents de consultation, alimentation, modification des dossiers des Adhérents, selon la fonction et les exigences du métier,
- S'engage contractuellement à une obligation de confidentialité. Chaque salarié est tenu au secret professionnel à l'égard des tiers et s'engage formellement à considérer comme confidentielles les informations personnelles relatives aux Adhérents, tant pendant toute la durée de leur contrat d'adhésion, qu'après leur cessation, pour quelque cause que ce soit et, en conséquence, à ne pas les divulguer à quiconque, ou en faire profiter qui que ce soit ni à en faire un usage susceptible de contrevenir aux intérêts de l'Adhérent et de MON STADE.

Les informations et données sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires, ainsi que pour permettre à MON STADE d'améliorer et de personnaliser les services qu'elle propose.

17.4 Conformément à la loi informatique et libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 et à la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, l'Utilisateur et l'Adhérent disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles les concernant. Ils peuvent à tout moment, demander à exercer ce droit :

- soit en adressant un courriel à l'adresse électronique contact@monstade.fr,
- soit en écrivant à l'adresse suivante : MON STADE SAS - Service Adhérents – 5, rue Elsa Morante – 75013 PARIS.

Ils disposent également d'un droit d'opposition au traitement de ses données pour des motifs légitimes ainsi qu'un droit d'opposition à ce que ces données soient utilisées à des fins de prospection commerciale.
En fonction des choix émis lors la souscription d'un service, l'Adhérent sera susceptible de recevoir des offres de MON STADE, ainsi que de sociétés partenaires comme indiqué lors du processus de commande. Si l'Adhérent ne le souhaite plus, il peut à tout moment en faire la demande en écrivant aux adresses électronique ou postale ci-dessus.

18.5 Les cookies désignent des petits fichiers d'informations qu'un site Web peut envoyer sur le disque dur d'un ordinateur personnel pour ensuite en retrouver la trace.
Sur le Site, les cookies sont utilisés pour :

- identifier les services et rubriques que le Client a visités, et plus généralement son comportement en matière de visites,
- établir des statistiques de fréquentation du Site dont le décompte du nombre de visiteurs qui le consultent (ces résultats sont uniquement utilisés sous forme collective et ne permettent pas de remonter aux Utilisateurs),
- personnaliser les services, contenus, offres promotionnelles et bannières qui apparaissent sur le Site,
- conserver active la session de l'utilisateur pendant sa connexion et en particulier son panier,
- permettre le bon fonctionnement de certains services.

Outre l'information préalable de l'Utilisateur sur l'insertion des cookies, son consentement peut être requis dans certains cas au moyen d'une bannière sur la page d'accueil du Site avec une case à cocher.
Si le navigateur de l'ordinateur personnel de l'Utilisateur est configuré pour refuser les cookies ou si l'Utilisateur n'accepte pas leur installation, l'accès à certains services du Site peut se révéler altéré, voire impossible. L'Utilisateur peut désactiver les cookies ou les supprimer en utilisant les options de son navigateur. Chaque navigateur étant différent, l'Utilisateur est invité à consulter la notice de son navigateur pour le paramétrer à sa convenance. La durée de conservation de ces informations dans l'ordinateur du Client

est au maximum de 13 mois à compter de leur placement.
Les cookies ne contiennent aucune information confidentielle autre que l'identifiant de l'Utilisateur qui lui permet de se connecter à son Compte.

ARTICLE 19 – CESSION DE DROIT A L'IMAGE

Dans le cadre des présentes Conditions générales de vente, l'Adhérent autorise MON STADE à utiliser son image publiquement sans limite de support et sans limite géographique.L'image captée par photographie, par vidéo ou par tout autre procédé ne peut être utilisée que par MON STADE sans possibilité de cessions à une pereonne privée ou morale, à titre onéreux comme à titre gratuit. Cette cession de droit à l'image est valable pour une durée indéterminée et permet à MON STADE de capter, de conserver, de reproduire et d'utiliser l'image à des fins de communication interne et externe.
MON STADE s'engage à ne pas porter atteinte à la vie privée ou professionnelle de l'Adhérent, à ne pas porter atteinte à la réputation de l'Adhérent par les légendes accompagnant le cas échéant l'utilisation de l'image totale ou partielle, à ne pas utiliser l'image du MODELE à des fins directement commerciales comme la reproduction sur des objets dérivés destinés à être commercialisés.
L'Adhérent dispose à tout moment du droit à demander l'accès, la rectification ou la suppression des images personnelles détenues ou diffusées par MON STADE.

ARTICLE 20 – SERVICE CLIENTS

Pour toute question concernant les caractéristiques d'un service ou pour toute réclamation, l'Utilisateur pourra contacter le Service Clients dans les conditions décrites sur www.monstade.fr, au 01 44 23 30 00 (numéro non surtaxé depuis un poste fixe) ou à l'Adresse électronique : contact@monstade.fr
Adresse postale : MON STADE, 6 rue Elsa Morante – 75013 PARIS

ARTICLE 21 – DROIT APPLICABLE – MEDIATION - LITIGE

LES CONDITIONS GENERALES ONT ETE REDIGEES EN LANGUE FRANÇAISE QUI SERA CONSIDEREE, EN TOUTE HYPOTHESE, COMME LA LANGUE UNIQUE DES PARTIES.
L'INTERPRETATION ET L'EXECUTION DES CONDITIONS GENERALES, AINSI QUE TOUS LES ACTES QUI EN SERAIENT LA SUITE OU LA CONSEQUENCE, SERONT SOUMIS AU DROIT FRANÇAIS ET CE, QUELS QUE SOIENT, LE LIEU DE PASSATION DE COMMANDE DES SERVICES SOUSCRITS, LA NATIONALITE DE L'UTILISATEUR ET SON ADRESSE.
EN CAS DE LITIGE, UNE SOLUTION AMIABLE SERA RECHERCHEE PRIORITAIREMENT A TOUTE ACTION JUDICIAIRE.
L'UTILISATEUR EST PRIE A CETTE FIN DE BIEN VOULOIR CONTACTER LE SERVICE CLIENTS DONT LES COORDONNEES SONT RAPPELEES A L'ARTICLE 19 EN INDIQUANT SES NOM, PRENOM, ADRESSE, EMAIL.
LA MEDIATION A VOCATION A RECHERCHER ET PROPOSER UNE SOLUTION AMIABLE ET PERSONNALISEE AUX CONFLITS ENTRE LES UTILISATEURS ET MON STADE, ALTERNATIVE AUX RECOURS JUDICIAIRES LONGS ET COUTEUX. LE MEDIATEUR N'EST NI JUGE NI ARBITRE ; IL S'AGIT D'UN TIERS NEUTRE, IMPARTIAL ET INDEPENDANT DE MON STADE.
CETTE PROCEDURE DE MEDIATION NE POURRA ETRE DECLENCHEE QUE SI LE SERVICE CLIENTS N'A PAS REPONDU DE MANIERE SATISFAISANTE A LA REQUETE DE L'UTILISATEUR.

EN CAS D'ECHEC DE LA MEDIATION, TOUT LITIGE RESULTANT DES CONDITIONS GENERALES ET/OU DE TOUTE SOUSCRIPTION DE SERVICE QUI SERA ADRESSEE A MON STADE ET/OU DE TOUTE VENTE REALISEE PAR MON STADE SERA SOUMIS A LA COMPETENCE EXCLUSIVE DES JURIDICTIONS FRANCAISES, MEME EN CAS D'APPEL EN GARANTIE OU DE PLURALITE DE DEFENDEURS OU DE DEMANDE INCIDENTE.